

**Demande d'examen au cas par cas préalable
 à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
03/02/2022	03/02/2022	2022-0005

1. Intitulé du projet

Extension du centre commercial E.LECLERC existant.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom : _____ Prénoms : _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : **ATTINDIS**

Nom, prénom et qualité de la personne : **M. DEBERT Maire**

Habitude à représenter la personne morale : _____

RCS / SIRET :

3	4	4	9	9	3	3	5	7	0	0	0	1	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique : **SCI**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
* Rubrique n°41	- Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus. - Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000m ² et inférieure à 40 000m ² .
* Rubrique n°39: Travaux, constructions et opérations d'aménagement	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexés au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Le projet prend place sur un terrain dédié à cet effet, RD n°939, route d'Étaples, lieu-dit 'La Paix-Faite'
- La surface de la parcelle est de 122 749m².
- La surface de la toiture (y compris toiture végétalisée) est de 25 548 m².
- La surface imperméabilisée des voiries, trottoirs, parvis et dalle béton est de 30 342m².
- La surface des places perméables est de : 7 013 m²
- La surface de plancher est de 29 538 m².

- Les aires de stationnement ouvertes au public dans le cadre de l'extension de la surface commerciale à l'enseigne E LECLERC s'établiront à 504 places (> à 50 unités).

- 2 827 m² de bâtiments existants seront démolis (Drive et Garage), le nouveau bâtiment Drive prenant place le long de la RD 939.

4.2 Objectifs du projet

La reconstruction du centre commercial E.LECLERC a pour objectif d'agrandir le magasin actuel en modernisant le bâtiment devenu vétuste. Ce projet vise également à mettre aux normes l'ensemble des installations et mettre en place des toitures végétalisées et panneaux photovoltaïques afin d'améliorer le développement durable.

L'objectif du projet est de créer une zone de chalandises permettant de répondre à la clientèle et limitant ainsi l'évasion commerciale.

Le projet consiste en une extension du magasin et le déplacement du DRIVE LECLERC sur la parcelle. Les extensions formeront une nouvelle façade principale. Les nouvelles surfaces commerciales seront occupées par un E.LECLERC CULTUREL, un E.LECLERC JOUET, un F.I.F.I.F.R.C. AUTO, un BRICO/JARDI E.LECLERC, une brasserie et des boutiques.

Actuellement le parking comprend 300 places (dont 0 places perméables), le projet prévoit le remaniement des stationnements qui comprendront au total 504 places (dont 467 places perméables), visant ainsi à limiter l'artificialisation des sols tout en ayant suffisamment de places pour ne pas engorger le site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux débuteront par le terrassement du site, le gros œuvre, la charpente métallique, la couverture en étanchéité multicouches, puis une fois le clos couvert achevé, on réalisera les travaux de second œuvre.

Après obtention des autorisations et délais de recours administratifs, le chantier devrait s'étaler sur un des environs.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le centre commercial sera alors en capacité d'accueil de la clientèle et de répondre en terme d'approvisionnement de ses références.

Le projet d'extension génère environ 95 véhicules en entrée/sortie le vendredi et 85 le samedi après midi (suivant étude trafic). Le stationnement correspondra aux attentes actuelles (bornes de rechargement voitures et vélos, stationnement vélos, places jeunes mamans, places handicapés).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Le projet sera soumis à l'obtention d'un permis de construire et commission départementale d'aménagement commercial.

Dossier AEC - permis / CDAC

Règlement PLU zone UE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Aménagement d'un centre commercial E.LECLERC avec ses aires de stationnements. - Emprise des voiries imperméables : 30 342 m ² . - Emprise des constructions (y compris toiture végétal sée) : 24 548 m ² . - Emprise des voiries perméables : 7 013 m ² . - Emprise des espaces verts et espaces gravillonnés : 60 846 m ² .	Terrain de 122 749m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RD n°939 - La Paix Faite
62 170 ATTIN

Coordonnées géographiques¹

Long. 3° 0' 43" 31" 9 Lat. 1° 8' 6" 69" 4

Pour les catégories 5^a a), 6^a a), b) et c), 7^a a), b) 9^a a), b), c), d), 10^a, 11^a a) b), 12^a, 13^a, 22^a, 32^a, 34^a, 38^a : 43^a a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'ouïre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF DE TYPE 2 Nom : La basse Vallée de la Canche et ses versants en aval d'Hesdin
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site NATURA 2000 (Directive Habitats) Nom : Landes, marais et bois acides du plateau de Sorrus/St Jorès, prairies alluviales et bois tourbeux en aval de Montreuil (62) > Distance de plus de 7.4km du projet. Site NATURA 2000 (Directive Oiseaux) Nom : Marais de Balançon distance de plus de 8km du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine du vu des informations disponibles.

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet, le site n'engendrera pas de prélèvement direct d'eau, il utilisera le réseau d'adduction d'eau potable communal.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'incidence sur les eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet, on équilibrera les déblais et remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet, on équilibrera les déblais et remblais.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrite(s) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Risques	Est-il exposé aux dangers technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il exposé aux risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des risques particuliers ? Est-il concerné par des risques particuliers ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les nuisances sonores engendrées par le projet proviendront essentiellement du trafic induit par la circulation de la clientèle et des livraisons. Ces nuisances sont toutefois à relativiser compte tenu du contexte déjà sonore du site, dû à la RD 939.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bâtiment est source d'émissions lumineuses du fait de son éclairage extérieur (façades, parking, cheminement, ...). Le pilotage des éclairages sera géré par l'installation d'une gestion technique centralisée (GTC) et se fera sur une plage horaire et un seuil de luminosité. Les éclairages extérieurs sont éteints une heure au plus tard après la fermeture des locaux.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales sont traitées en infiltration.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet produira des eaux usées qui seront traitées avant rejet dans le réseau public existant.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera source de déchets, non dangereux (principalement emballages, cartons et plastiques, invendus). Les déchets dangereux constitués par les piles et tubes fluorescents seront évacués et traités selon la réglementation en vigueur.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par aucun monument historique, site archéologique ou paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet, nous nous trouvons déjà sur un parking existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

4.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin de réduire le faible impact du projet sur l'environnement, les façades des bâtiments seront réalisées en bardage métallique. Un soin particulier sera apporté au confort visuel environnemental par la réalisation de plantations d'arbres en périphérie du bâtiment le long de la RD 939

- les eaux pluviales seront rejetées au milieu naturel,
- dispositif de régulation des eaux pluviales avant rejet au réseau communal (bassin de rétention),
- le projet est conçu de façon à limiter les nuisances sonores pour les riverains (orientation des activités bruyantes à l'opposé des activités),
- afin de limiter la consommation d'eau potable, les eaux pluviales de toitures collectées dans une cuve seront réutilisées pour les sanitaires, l'arrosage et le nettoyage extérieur. De plus, les robinets seront à faible débit. Ces installations constituent des améliorations par rapport à la situation actuelle.
- réduction des déchets par la mise en place de partenariats avec des associations caritatives (banque alimentaire, éleveurs, chasseurs) qui reprennent certains produits (produits frais, épicerie, fruits et légumes, déchets carnés).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le terrain d'implantation du projet est déjà entièrement aménagé. La reconstruction du LECLERC s'accompagnera d'améliorations par rapport à l'existant, au niveau de la gestion des eaux pluviales, de la consommation en eau, des aménagements de réduction des émissions sonores, de la zone de stationnement afin que l'ensemble du projet respecte le Loi ALUR dont l'esprit est de limiter l'emprise des nouvelles constructions sur les espaces verts. De plus, l'augmentation du trafic induite par le projet ne générera pas de perturbation de la circulation locale.

L'impact environnemental du projet sera donc très réduit et ses incidences potentielles sur l'environnement sont prises en compte dans sa conception afin de les limiter au maximum. Il ne paraît donc pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

B. Annexes

B.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou bénéficiaire » non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/6 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extrait cartographique ou document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5 ^e a), 6 ^e a), b) et c), 7 ^e a), b), 9 ^e a), c), d), 10 ^e , 11 ^e a), b), 12 ^e , 13 ^e , 22 ^e , 32, 38 ^e , 43 ^e a) et b) de l'annexe à l'article R 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Soit pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5 ^e a), 6 ^e a), c) et c), 7 ^e a), b), 9 ^e a), b), c), d), 10 ^e , 11 ^e a), b), 12 ^e , 13 ^e , 22 ^e , 32, 38 ^e , 43 ^e a) et b) de l'annexe à l'article R 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres ou minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan de situation Plan de cadastre Plan de masse existant avec repérage photos Photographies existantes Plan de masse projet Vue aérienne et hydrologie du site Etude de délimitation de zone humide Etude de déplacement

9. Engagement et signature

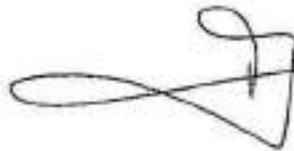
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **ATTIN**

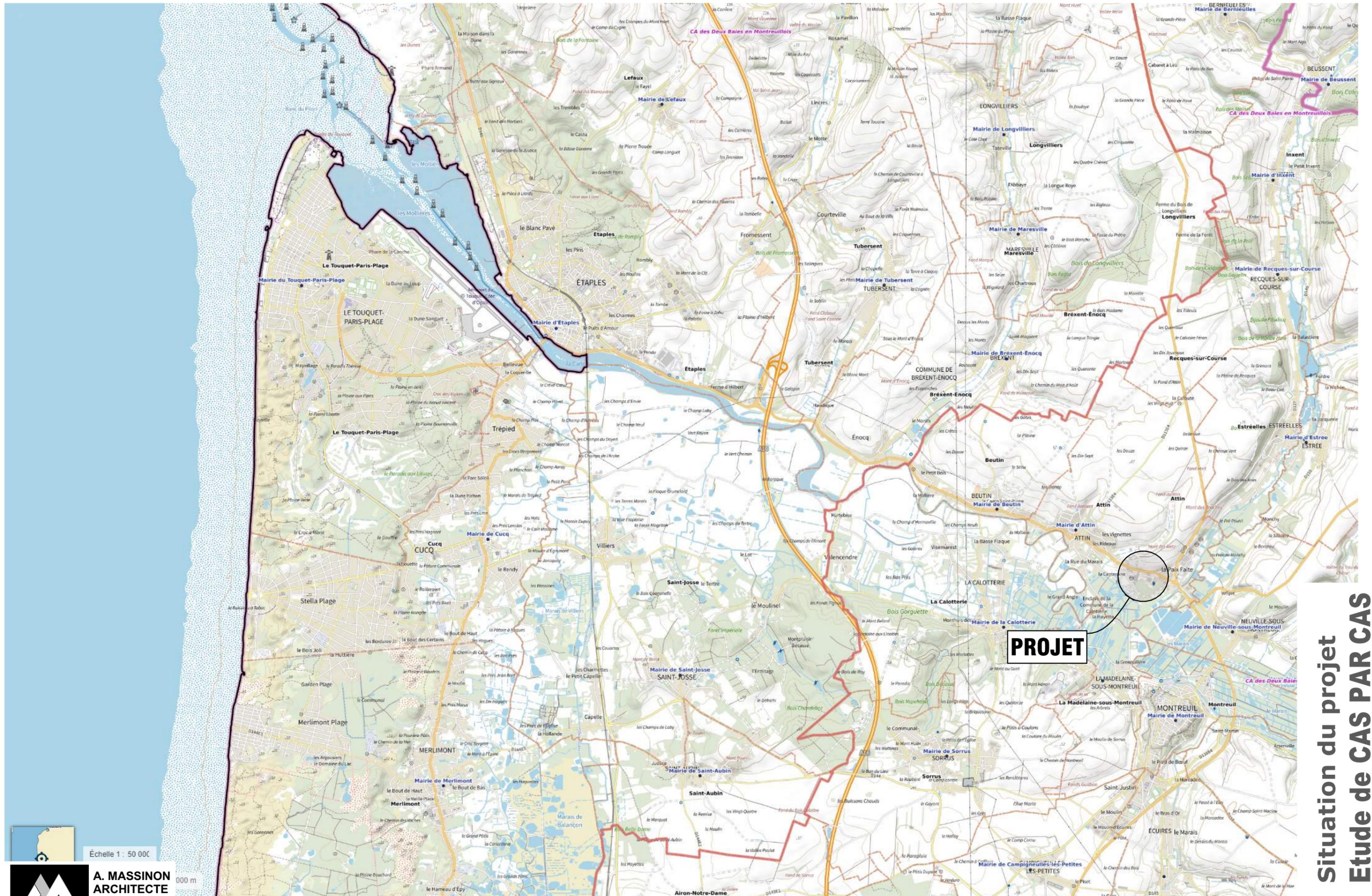
le **12/01/2022**

Signature



SCI ATTINDIS
La Paix Faite 1 - RN 39
62170 ATTIN
RCS 344 993 357 Boulagna-Mer
Tél. 03 21 81 35 25

Projet d'extension d'une zone commerciale situé sur la commune d'Attin (62)		N°2022-0005
	Avant projet	Après projet 122749 m ²
Terrain d'assiette	Environ 12,3 hectares	
Nombre de bâtiments	3	3
Emprise au sol des bâtiments	12045 m ²	20515 m ²
Emprise au sol des voiries et stationnements	26310 m ²	39016 m ²
Voiries (linéaire en mètre)	2835 ml	3859 ml
Stationnement s(véhicules légers, 2 roues, poids lourds)	17013 m ²	23155 m ²
Autres espaces publics et réseaux (places, mail etc)	3642 m ²	3081 m ²
Espaces verts	80752 m ²	60137 m ²



Echelle 1 : 50 000

000 m



**A. MASSINON
ARCHITECTE**

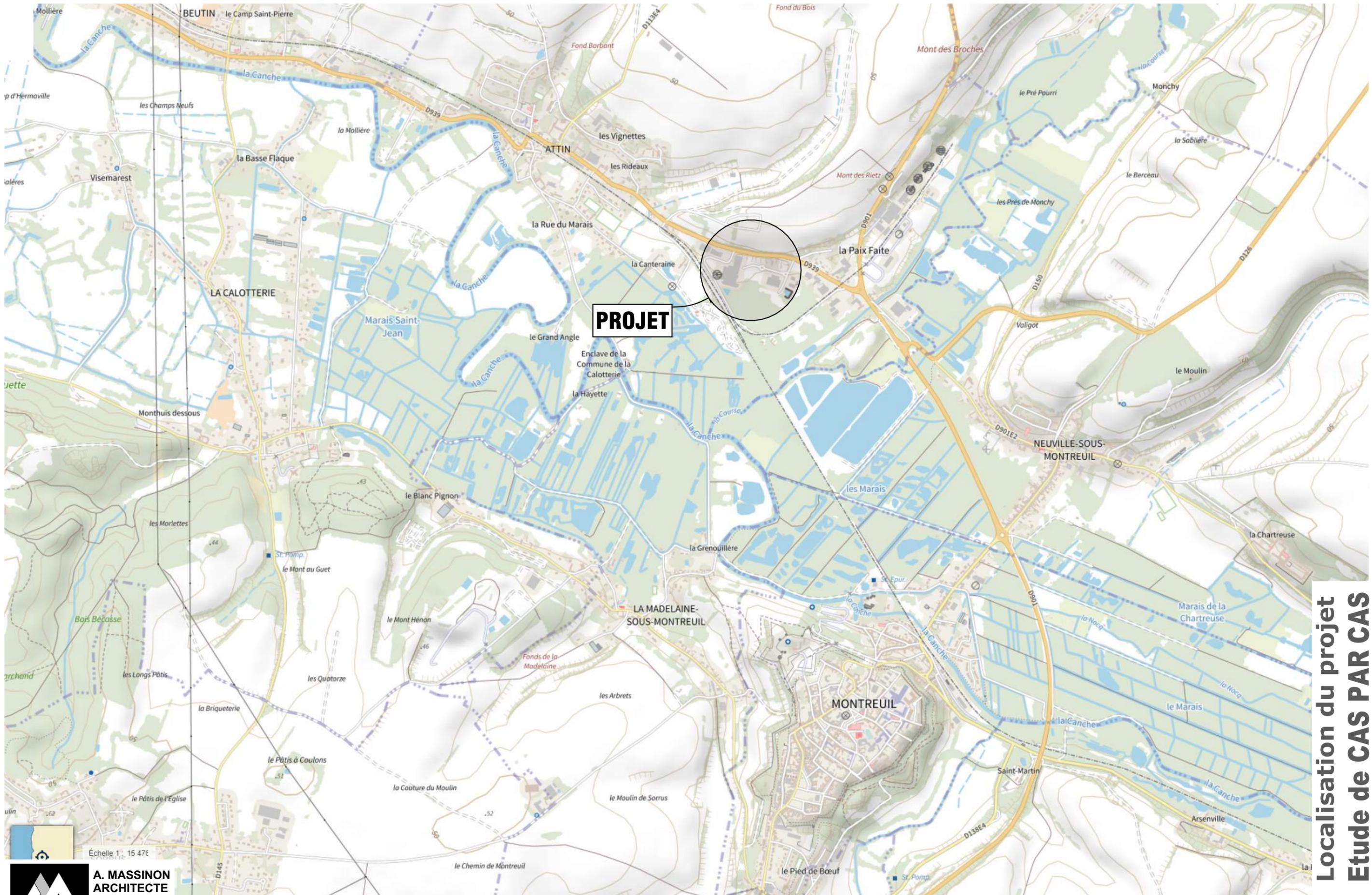
1, rue Louis Braille
Cap Courrouze 1A
35 136 Saint Jacques de la Lande
Tél: 02.99.84.67.12
contact@antoinemassinon.fr

Extension du centre commercial E.LECLERC

Route d'étapes- 62 170 ATTIN

Situation du projet
Etude de CAS PAR CAS

1a



PROJET

**Localisation du projet
Etude de CAS PAR CAS**



**A. MASSINON
ARCHITECTE**

1, rue Louis Braille
Cap Courrouze 1A
35 136 Saint Jacques de la Lande
Tél: 02.99.84.67.12
contact@antoinemassinon.fr

Extension du centre commercial E.LECLERC
Route d'étapes- 62 170 ATTIN



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
ATTIN

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2500

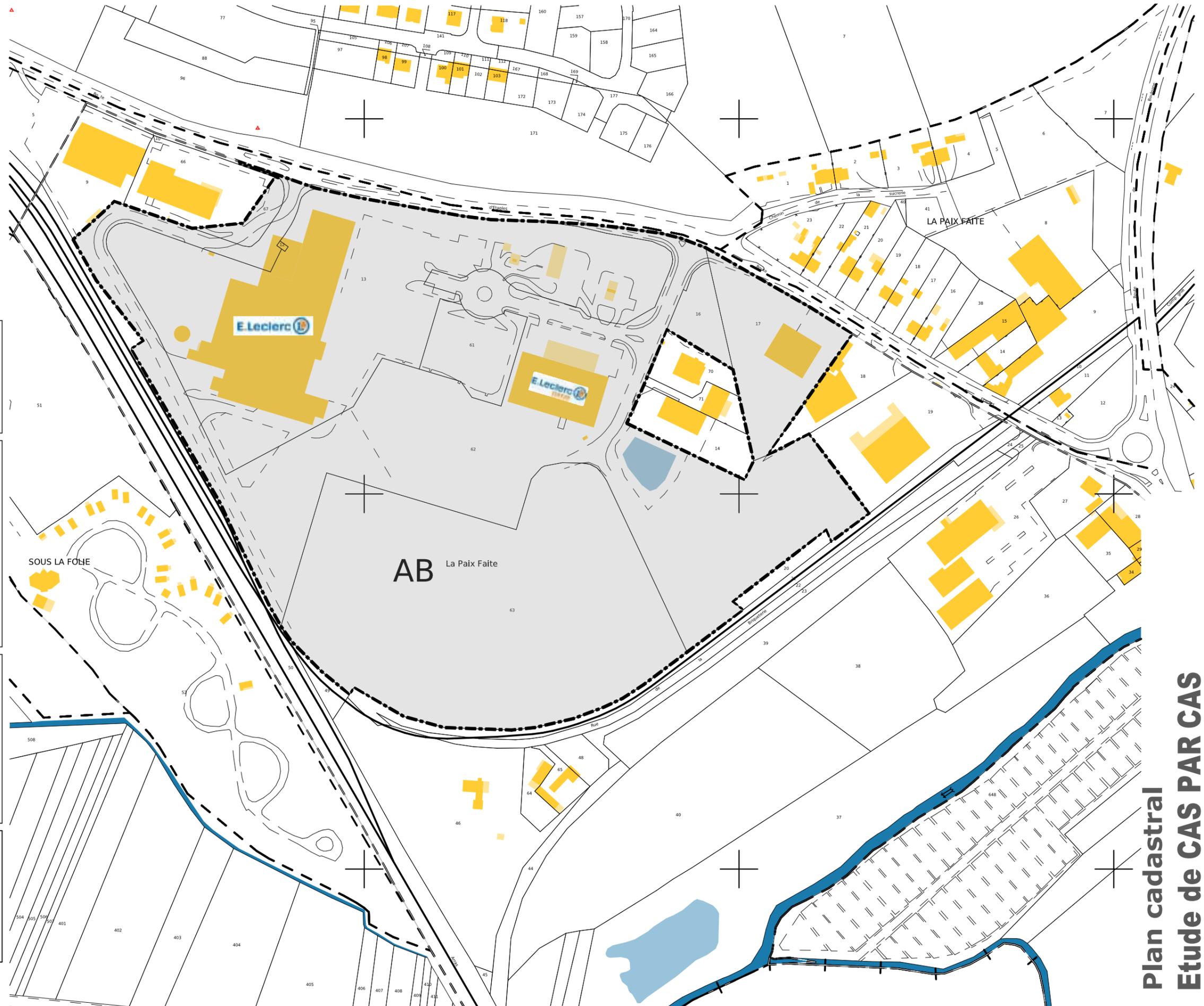
Date d'édition : 16/09/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
BOULOGNE SUR MER
Pôle de Topographie et Gestion cadastrale 26
Rue d'Aumont 62321
62321 BOULOGNE SUR MER
tél. 03.21.10.29.02 -fax 03.21.10.29.42
ptgc.620.boulogne-sur-
mer@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics





VUE 1 - PHOTO EXISTANTE SITUEE DANS LE PAYSAGE LOINTAIN



VUE 2 - PHOTO EXISTANTE SITUEE DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE

Photos existantes
Etude de CAS PAR CAS



**A. MASSINON
ARCHITECTE**

1, rue Louis Braille
Cap Courrouze 1A
35 136 Saint Jacques de la Lande
Tél: 02.99.84.67.12
contact@antoinemassinon.fr

Extension du centre commercial E.LECLERC
Route d'étapes- 62 170 ATTIN